



GROUPE RENAULT

119, rue du Point du Jour - 92109 BOULOGNE BILLANCOURT

☎ 01.76 84.14 33 / 01 76 84.14.34

www.cgt-renault.com - e.mail usines@cgt-renault.com

PETITION

NON à la mise en place d'une convention collective nationale de la métallurgie au rabais par l'UIMM !!!

Pas question de remettre en cause :

- La prime d'ancienneté.
- Le 13^e mois, les horaires de nuit, la prime panier.
- La prime de vacances.
- Les seuils d'accueil, la reconnaissance des diplômes

OUI POUR UNE CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DE HAUT NIVEAU :

- Le calcul de la prime d'ancienneté sur le salaire de base
- 1% par année d'ancienneté jusqu'à la fin de carrière
- Le salarié doit changer de coefficient tous les 4 ans au minimum
- La retraite à 60 ans et la reconnaissance de la pénibilité avec des départs anticipés
- Garantir une véritable égalité entre les femmes et les hommes
- Le droit à un emploi stable, à la formation continue, à la protection sociale
- Un SMIC à 1800 euros brut pour 35 heures



NOM	PRENOM	SIGNATURE

Merci de remettre cette pétition signée à vos élu(e)s CGT ou de l'envoyer à la Métallurgie CGT
Case 433 – 263 rue de Paris – 93514 Montreuil